



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RBLSP – 0906

DU FINANCEMENT POUR L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA ROUTE BLEUE

LE DÉVELOPPEMENT DU TRONÇON LAC-SAINT-PIERRE SE POURSUIT

Baie-du-Febvre, le 14 août 2009 – La Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre est fière d'annoncer que le financement de 11 000 \$ accordé par le CLD de D'Autray, ainsi que celui de 500 \$ en provenance de la SADC de D'Autray, permettra de poursuivre l'étude de faisabilité pour le projet de Route bleue au Lac-Saint-Pierre. Les fonds serviront, entre autres, à compléter l'inventaire des sites potentiels, entamer les négociations avec les propriétaires, documenter les conditions de navigation et faire la recherche des commanditaires régionaux.

Le projet de Route bleue s'inscrit dans le cadre du Sentier maritime du Saint-Laurent. « Un sentier maritime est un réseau de mises à l'eau, d'abris sécuritaires, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux. Il s'agit d'une voie navigable conçue pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, principalement pour le kayak de mer. Les sentiers maritimes sont cartographiés mais non balisés. » (Source : Sentier maritime du Saint-Laurent).

La Coopérative tient également à souligner que le projet de *Route bleue du Lac-Saint-Pierre – les Deux Rives* (nom provisoire) a débuté à l'été 2008, grâce aux appuis financiers octroyés par la SADC de Nicolet-Bécancour (6 000 \$), la SADC de Pierre-De Saurel (3 000 \$) et le CLD de Pierre-De Saurel (3 000 \$).

Les réserves de la biosphère sont des parties d'écosystèmes terrestres ou côtiers où citoyens, entreprises et gouvernements se sont engagés à vivre et à travailler davantage en harmonie avec la nature. Depuis le 9 novembre 2000, l'UNESCO a reconnu le Lac-Saint-Pierre comme réserve de la biosphère. Plusieurs années d'efforts et une foi inébranlable envers des principes de développement durable ont fait qu'une vaste région tout entière a adhéré à un projet porteur des plus prometteurs au Québec. Le territoire reconnu se situe à l'intérieur des municipalités régionales de comté (MRC) de D'Autray, de Pierre-De Saurel, de Nicolet-Yamaska, de Maskinongé, de Bécancour et de la ville de Trois-Rivières.

– 30 –

Source : Joanie Otis

Responsable de la recherche et du développement

Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

1.450.783.6466

joanie@biospherelac-st-pierre.qc.ca